# Tournée SNUipp Liban - février 2013

Le SNUipp a visité certains établissements du réseau d'enseignement français au Liban du 7 au 12 février. Cette tournée a été l'occasion pour le Secteur Hors de France d'appréhender un peu mieux un réseau d'enseignement de structure et d'histoire complexes.

**Les établissements de droit privé libanais, conventionnés ou homologués avec la France**

Au cours des échanges réalisés avec les collègues français et libanais et les rencontres avec les équipes d'encadrement, le Secteur Hors de France s'est étonné de la taille considérable d'un réseau, d'un total de 39 établissements qui scolarise près de 35000 élèves au premier degré.

Parmi ceux-ci cinq établissements conventionnés avec l'AEFE dont quatre sont des établissements Mission Laïque :

•le Grand Lycée Franco Libanais,

• le lycée de Tripoli,

•le lycée Nahr Ibrahim de Jounieh,

•le lycée Abdel Kader;

et un cinquième hors Mission Laïque mais qui n'est pas en taille ni en rôle le moindre : le Collège Protestant Français, ayant réservé le meilleur accueil au SNUipp pour ce qui est de l'organisation de la réunion d'information syndicale.

La présence historique de la Mission laïque, implantée au début du siècle dernier avec la venue de Pierre Deschamps lui-même en tant que premier proviseur du GLFL afin d'offrir une alternative pédagogique à l'offre des d'écoles confessionnelles, pèse lourd, ainsi que la continuité des écoles confessionnelles de langue française elles-mêmes, qui sont en nombre important et ont bénéficié par le passé d'une parfois très généreuse homologation. Parmi les écoles homologuées se distinguent les établissements du réseau AFLEC (Association Franco-Libanaise pour l'Education et la Culture), réseau mentionné pour la première fois cette année dans les textes officiels comme troisième opérateur des établissements français à l'étranger.

Au-delà de la diffusion de la langue française, le récent passé très difficile du Liban, le conflit civil, les problèmes non résolus entre les communautés font que les tensions encore très perceptibles rendent la mission d'éducation et de diffusion des valeurs de tolérance, d'écoute et de respect mutuels, bien nécessaire. Mais le mode de fonctionnement basé sur un fragile dosage de l'équilibre religieux et politique qui affecte

tout, des institutions aux représentations des enseignants locaux eux-mêmes, complique grandement les modes de gestion.

Au vu des quarante dernières années, le fait qu'un réseau d'une telle taille ait pu se maintenir pourrait faire croire au miracle: mais il s'agit surtout d'une volonté de la classe politique libanaise, dans le cadre d'une continuité avec le mandat d'administration français au Liban, achevé quelque peu péniblement entre 1944 et 1946... Le maintien de la MLF s'explique aussi par le souci (et peut être la fierté) de cette même classe politique de maintenir des écoles laïques malgré un climat si confessionnel et des positionnements très liés aux appartenances.

**Les personnels**

Corollaire de ce réseau particulier, les personnels en recrutement local sont en nombre écrasant et les résidents presque anecdotiques : les établissements sous convention avec l'AEFE fonctionnent avec seulement 8 % de résidents et les titulaires des établissements homologués sont sous contrat local, avec quand c'est possible un détachement direct.

*Recrutés Locaux*

Il s'ensuit que les problématiques du réseau sont d'abord guidées par les revendications des recrutés locaux. La plus récente est salariale et vise à une légitime augmentation des rémunérations. Augmentation justifiée par la crise qui touche aussi le Liban et par l'inflation galopante qu'ont à supporter les habitants du Liban (depuis 2006, le coût de la vie a augmenté de 110 %). Le syndicat des enseignants des écoles privées libanaises (que nous avons rencontré), qui syndique 70 % des professeurs libanais, conduit actuellement un mouvement de grèves reconductibles suite aux augmentations accordées par le gouvernement libanais aux juges et aux professeurs universitaires. De manière générale, même si l'accord salarial conclu par le syndicat libanais assure de meilleures conditions de salaires et de retraites aux enseignants sous contrat local du Grand Lycée Franco-Libanais, les salaires des RL sont globalement inférieurs à ceux des résidents, voire très inférieurs dans le cas des recrutés locaux des homologués.

Il est à noter que le Collège Protestant a pris les devants et a accordé des avances salariales à ces personnels, en pariant sur le fait que l'augmentation serait finalement actée. Il s'est ainsi épargné journées de grève et perturbations, contrairement aux établissements de la Mission Laïque.

La journée de grève étant payée au Liban, la récupération de certaines journées de grève par les locaux a conduit des établissements conventionnés à demander aussi à leur résidents de rattraper une grève qu'ils n'avaient pourtant pas effectuée.

Le grand nombre de recrutés locaux exerçant dans les homologués n'est pas sans poser des problèmes de suivi et de formation aux équipes d'encadrement pédagogique (inspecteur, CPAIEN et EMFE) dont la charge de travail est vraiment très importante.

Certains recrutés locaux ont des questions précises (et des doutes) sur les concours permettant d'intégrer l'enseignement public français, et permettant de revenir en tant que titulaire sur support résident dans les établissements conventionnés. Leurs questions portent sur la formation en France, sur le statut et bien évidemment sur le traitement.

Il faut souligner aussi, en raison de leur nombre, que c'est d'abord le travail et

l'engagement des recrutés locaux qui maintient la bonne réputation du réseau d'enseignement français au Liban.

*Résidents*

Le poids du conflit civil dans les mémoires, la réputation de zone difficile qu'a le Proche-Orient en général, fait que le petit nombre de postes a une attractivité médiocre, même si cette année la CCPL, sur 10 postes à pourvoir, a reçu 40 demandes. De plus, les personnels qui arrivent d'autres pays ne restent pas en moyenne sur une très longue durée au Liban. Une des premières revendications des résidents porte sur une revalorisation conséquente de l'ISVL, à rapprocher de la revendication salariale de leurs homologues recrutés locaux.

Les résidents subissent en effet tout autant que les libanais l'inflation et la cherté du coût de la vie (loyer, pas de transport en commun, double facture d'électricité car recours à des générateurs privés en raison des coupures...) et il y a aussi le problème de la sécurité... Le calme régnant dans les rues est trompeur, le dernier attentat important date d'octobre 2012, le conflit interne du voisin syrien force à la migration vers Beyrouth des populations sans ressources ni travail... Ce problème de sécurité a d'ailleurs récemment fait l'objet d'un article dans l'Orient Le jour , le grand quotidien libanais.francophone

http://www.lorientlejour.com/category/Liban/article/806363/%3C%3C+Les_inquietudes_comprehensibles+%3E%3E_de_Paoli.html

Le réseau continue  cependant à avoir besoin de titulaires français et la nécessité de création de postes suffisamment attractifs doit être défendue: l'administration, prompte à adopter le discours officiel de l'Agence, parle de redistribution, le SNUipp préfère parler de nouvelles ouvertures...

*Expatriés*

Si leurs problèmes ne sont pas à proprement parler économiques (un salaire net supérieur à 5000 euros permet de vivre confortablement à Beyrouth), ils sont touchés eux aussi par la question sécuritaire: moins implantés que les contrats locaux ou certains vrais résidents dans la vie libanaise, ayant un bon niveau de vie, ils sont plus facilement repérables. De plus, la charge de travail pour les personnels d'encadrement du 1er degré, compte tenu du profil particulier du réseau libanais, est très importante, en particulier sur les questions de formation.

**Un opérateur très spécial : la Mission Laïque**

Présente historiquement depuis longtemps, la Mission Laïque a parfois tendance à se croire seule sur la place. A ce titre, le SNUipp a trouvé particulièrement réjouissants les propos entendus lors de sa rencontre avec le coordonnateur de zone, qui rappelle que tous les établissements MLF sont sous convention avec l'AEFE, sauf celui du Sud Liban, Nabatieh, qui semble être celui qui est le plus en difficulté. Le souhait a été en effet manifesté par le coordonnateur du retour de l'AEFE dans la zone, qui devrait aussi être plus présente sur les magnifiques logos des établissements, au vu de l'effort financier qu'elle consent : l'AEFE exonère en particulier la MLF de la contribution de 6 % sur l'ensemble des recettes d'écolage.

Ce qui n'empêche pas la MLF, fidèle à ses habitudes, de pleurer misère constamment et

d'en profiter pour charger la barque des effectifs dans ses écoles : des CP à 28, des CM2 à 32, et des collègues majoritairement recrutés locaux donc moins informés, donc protestant moins sur certaines conditions de travail, même si le mouvement sur les salaires prouve qu'ils sont capables de constituer une vraie force revendicatrice...

Si l'on excepte Nabatieh et sans avoir comme de bien entendu communication des chiffres (avec la MLF, l'opacité sur ce point est habituelle) les établissements MLF sont rentables : pour preuve, le nouveau projet d'aménagement et de restructuration du Grand Lycée Franco-Libanais, pour lequel les crédits ont été trouvés. La MLF investit rarement à fonds perdus. A moins qu'il faille, là encore, y voir un certain esprit AEFE basé sur les grands projets immobiliers, annonciateur d'un retour en force de l'opérateur public dans la zone ?

Seul l'avenir le dira, quant à celui du pays il est toujours aussi incertain... Inch'Allah !